

1. *Débitrice:* **Amibat SA**, rue Hugo-de-Senger 3,
1205 **Genève**
2. *Remarques:* construire et rénover des immeubles; entreprise générale du bâtiment; gérance d'immeubles
Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés à l'Office:
 1. L'état de collocation.
 2. L'état des revendications.Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours à dater de cette publication pour:
 1. Intenter action contre la (les) nouvelle(s) collocation(s).
 2. Demander la cession contre la (les) nouvelles revendication(s).Sinon, les modifications de l'état de collocation seront considérées comme acceptées.
Réf. no 1
Office des faillites
1227 Carouge
(00809718)